# LE MAG!

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OTHE



N°13 - DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2018

#### Madame, Monsieur,

Voici votre nouveau « Mag du Pays d'Othe », numéro 13 dans lequel vous allez faire plus ample connaissance notamment avec la commune de Chennegy, commune qui a fait le choix dans le cadre de la réorganisation territoriale imposée par la loi NOTRe, d'adhérer à la CCPO tout comme l'ont fait ses consœurs Neuville-sur-Vanne et Bercenay-en-Othe.

Vous allez donc découvrir si vous ne la connaissez déjà ce qui fait, au-delà d'une vie associative importante, la richesse patrimoniale de cette commune : l'église St Martin bâtie début XVIe, la Chapelle Notre-Dame-du-Hayer dont les origines remontent à 1343, ou encore le lavoir des Fontaines-Janières, construit en 1856 à l'un des endroits où l'Ancre prend sa source. Chennegy un village qui, comme le dit son maire Daniel Duchange, a une âme et que nous vous invitons en feuilletant ces pages, à mieux connaître.



Depuis notre dernière rencontre épistolaire, deux dossiers majeurs ont agrémenté (si l'on peut dire), notre quotidien : la construction de la maison de santé et la mise en œuvre du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) en partenariat avec la communauté de communes du Chaourçois-Val d'Armance. Deux dossiers qui, il faut le reconnaitre, ne se déclinent pas dans la facilité.

Concernant la maison de santé tout d'abord, si les premiers travaux concernant la création de la plateforme ont démarré « sur les chapeaux de roues », ces derniers ont été interrompus, du fait de la défaillance d'une entreprise laquelle retarde l'ensemble du chantier, du fait également des vacances, la période ne se prêtant guère à trouver des solutions alternatives. Tout devrait rentrer dans



l'ordre début septembre. Nous y veillerons car ce dossier est d'une importance capitale pour la vie et le développement de notre territoire.

Le second dossier concerne le PETR Othe Armance, dont le fonctionnement en parfaite symbiose entre les différents acteurs est capital pour nos deux communautés de communes du Pays d'Othe et du Chaourçois-Val d'Armance. Créé par arrêté préfectoral le 1er janvier 2018, puis validé par nos deux communautés de communes, le PETR se doit d'être un outil de développement supplémentaire au service de nos territoires.



Sans interférer sur les politiques propres à chacun d'eux, il est la structure opérationnelle indispensable dans le cadre de la mise en œuvre des programmes européens LEADER ainsi que dans celui du développement économique puisqu'il est l'interface avec la Région Grand Est à qui ces missions ont été dédiées. Il sera également le support du Conseil de développement, structure dont je rappellerais que, constituée de membres de la société civile, il est l'organe privilégié de réflexion et de proposition en matière d'innovation dans les territoires.

Bien entendu, pour être opérationnel, il devra se doter de l'ingénierie nécessaire, un minimum de deux chargés de mission semblant indispensable pour travailler des sujets aussi variés que sont l'aménagement du territoire, le développement économique, ou encore la culture, avec la mise en œuvre d'un projet culturel de territoire.

Le 25 juin dernier, le comité syndical ainsi que le bureau, constitués à parité de membres de nos deux communautés de communes ont été installés. J'en ai été élu Président, Jean Pouillot, le maire de Chaource, étant élu vice président. Il ne reste donc plus qu'à la rentrée, cette instance se mette au travail, pour le plus grand bien je l'espère de ce territoire constitué de 55 communes représentant près de 19 000 habitants.

Avec ma cordiale amitié,

Yves FOURNIER Président de la Communauté de communes du Pays d'Othe

# **COMITÉ DE JUMELAGE DU PAYS D'OTHE**

Entre la Communauté de communes du Pays d'Othe et le Comité de Jumelage du Pays d'Othe, les liens sont étroits puisque, depuis 2012, le comité a reçu délégation de la Communauté de communes pour mettre en œuvre les actions concernant les relations internationales, notamment en direction de Bagnacavallo (Italie) et Neresheim (Allemagne).

C'est dans ce cadre que depuis le début de cette année, plusieurs actions ont été réalisées :

- Participation d'un groupe d'Othéens au Carnaval de Neresheim
- Accueil sur la Foire aux Vins de Pâlis du groupe musical «Doremi», de l'école de musique de Bagnacavallo ainsi que d'un viticulteur italien, producteur de Bursôn.
- Soutien à l'échange scolaire entre le collège d'Othe et Vanne et la Härtsfeldschüle de Neresheim.
- Organisation de la Fête du Jumelage au cours de laquelle l'orchestre et la chorale de Neresheim «Musikverein Elchingen» ont animé le repas-spectacle sous la halle d'Aix-en-Othe, donnant le lendemain un concert commun avec «L'Arman'Sonne»
- En juillet et Août, c'est le peintre italien Pietro Orsini qui exposait ses œuvres au bureau d'Aix-en-Othe de l'Office de Tourisme
- Du 15 au 22 juillet, un groupe d'une quinzaine d'ados a passé une semaine de vacances à Bagnacavallo dans le cadre des séjours d'été du Centre de Loisirs d'Aix-Villemaur-Pâlis.
- Du 28 septembre au 1er octobre, un déplacement à Bagnacavallo sera organisé pour participer à la fête de San Michelle. «L'Arman'Sonne» sera du voyage et donnera deux concerts.



Pour rejoindre le comité, participer à ses actions, ou pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez appeler : Tabéa Posteaux secrétaire, au 03 25 80 81 71 Marc Fournier, président, au 03 25 46 75 03.



# PERMANENCES DE L'A.D.I.L.A ET DU CDAD 10

#### L'ADILA

L'AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'AUBE

Les permanences ont lieu

le 3ème mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h Dans les locaux de la mairie d'Aix-Villemaur-Pâlis.

1 avenue Georges Clémenceau - Aix-en-Othe



CDAD 10

Pour les habitants de la CCPO
Permanences d'informations et
d'orientation juridiques tenues par les
juristes du CDAD 10

#### De 8 h 30 à 10 h 30

Mercredi 12 Septembre // Mercredi 10 Octobre Mercredi 14 Novembre // Mercredi 12 Décembre

Les RDV ont lieu dans les locaux de la CCPO Rendez-vous au **03 25 46 70 63** 

Pour prendre rendez-vous : **03 25 73 42 05** 







## **AU FIL DE NOS COMMUNES:**



Né il y a tout juste 60 ans, c'est dans ce village que j'ai grandi auprès de mes parents, agriculteurs, et qu'ensuite j'y ai construit ma vie personnelle et professionnelle. Depuis 1983, je me suis intéressé à la vie de la commune, comme conseiller municipal, comme 1<sup>er</sup> adjoint au maire et j'ai été élu Maire en mars 2014.

Chennegy-Le Valdreux, pour moi, c'est d'abord un village paisible de 445 habitants où il fait bon vivre. Qui ne peut trouver magnifique le panorama qui nous est offert sur les hauteurs du village à la sortie de la forêt communale, en provenance de Bucey-en-Othe, Chennegy est là... déposé au creux d'un vallon, au cœur des forêts.



#### Un blason communal a été réalisé en 2015 à partir de symboles représentant le village :

Le Chêne pour Chennegy, la bande bleue au centre symbolise la rivière l'Ancre, la cape et l'épée pour le chevalier de Saint Martin, le qui pour le Valdreux, le val des druides.

#### UN VILLAGE MULTI-GÉNÉRATIONNEL

L'école de Chennegy compte 28 élèves et fait partie du regroupement pédagogique intercommunal avec les écoles de Bercenay-en-othe et Maraye-en-othe.

Lors des commémorations officielles, toutes les générations sont présentes et au cours de l'année, les enfants fêtent Halloween dans les rues du village et les anciens se réunissent autour d'un repas festif.



#### PATRIMOINE CULTUREL •

Chennegy, c'est aussi un patrimoine culturel, avec l'église Saint-Martin, la chapelle Notre-Dame-Du-Hayer, le lavoir des Fontaines-Janières, le local de pompes et son corbillard et l'ancienne cloche de l'école du Valdreux.

**L'église Saint-Martin**, bâtie au début du XVIème siècle et fortement dévastée pendant les guerres de Religion, fut achevée progressivement aux XVIIème et XVIIIème siècles. L'escalier de la tour date de 1745, le clocher de 1782. Enfin les piliers de la nef sont datés de 1669 et 1782. Inscrite en 1990 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, l'église Saint-Martin et sa monumentale charpente en bois a connu, en 2009-2010, d'importants travaux de restauration de sa toiture, maçonneries, charpentes et de ses vitraux.



L'histoire de la chapelle Notre-Dame-Du-Hayer remonte à 1343, date à laquelle l'église du Hayer est construite et devient un centre de pèlerinage. En 1639, l'ermitage du Hayer est construit et il en reste aujourd'hui la croix en fer forgé qui est l'une des plus anciennes de département.

En 1776 les édifices sont vendus et disparaissent progressivement au cours du  $19^{\rm ème}$  siècle.

En 1867, Pierre BEUGNON et Adelaïde LENFUMEY construisent la Chapelle actuelle, en commémoration de l'ermitage et avec l'aide des habitants de Chennegy. Restaurée entre 1992 et 1996, de même que la statue du même nom, ainsi que la croix de fer, par la volonté de l'association locale de Sauvegarde et Vie du Patrimoine et de ses bénévoles, la chapelle commémorative est inaugurée par Monseigneur DAUCOURT, évêque de TROYES.



#### **(**

# **CHENNEGY VU PAR SON MAIRE**



Le lavoir des Fontaines-Janières, est installé dans un petit havre de paix. Ce lavoir, rénové à l'aube des années 2000 par l'association locale de Sauvegarde et Vie du Patrimoine et un bénévolat de dizaines de volontaires, a été construit en 1856, au lieu-dit les Fontaines-Janières, à l'endroit de l'une des sources de l'Ancre.

#### **LES RENCONTRES**





Chennegy, c'est également des lieux de rencontres et de loisirs pour les habitants et les familles.

Les routes qui maillent ou qui entourent la commune sont régulièrement traversées par les trajets du Paris Troyes ou de la course du Pays d'Othe.

#### LES SAPEURS POMPIERS • • •

Chennegy, c'est plus particulièrement un corps de 9 Sapeurs-Pompiers et la commune est ainsi protégée par un Centre de Première Intervention. Nos pompiers, au-delà de leurs missions essentielles de secours d'urgence, perpétuent la tradition des « roulées » le lundi de Pâques, chacun pouvant alors faire un don prouvant ainsi son attachement à notre compagnie. Ils organisent le repas Champêtre annuel suivi du feu d'artifice du 15 août que beaucoup nous envient.



#### LES ASSOCIATIONS • •

Chennegy, c'est enfin, preuve de dynamisme de la commune, une dizaine d'associations qui contribuent à l'animation de notre village, participent à tisser ce lien social qui permet de bien « vivre ensemble », travaillent à l'embellissement du cadre de vie et de notre patrimoine. Qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs, toutes ces initiatives donnent vie à notre commune et méritent un unanime respect.

Jacques Lacretelle a écrit : « La Ville a une figure, la campagne a une âme », après 60 années passées à l'observer, à le parcourir dans chacune de ses rues, ruelles, chemins, à labourer ses champs, à longer sa rivière, à côtoyer ses habitants, je suis certain aujourd'hui que le village de Chennegy a bien une âme.

Daniel DUCHANGE Maire de Chennegy

## **A.V.C.L: ASSOCIATION VANNE CULTURE ET LOISIRS**

L'A.V.C.L a été créé en 2001 par l'ensemble des membres du bureau de l'Association de la Vanne.



L'Association Vanne Culture et Loisirs propose de nombreuses activités telles que :

L'aquagym, la couture, le Hip Hop, l'informatique, l'œnologie, la randonnée, la zumba, le poker, le stretching, le Tai-chi, le scrabble et l'aérodance.

L'AVCL organise également une dizaine de manifestations ponctuelles au cours de l'année (sorties, voyages, spectacles...).

La foire aux Vins et Produits des Terroirs regroupe chaque année une quarantaine d'exposants pour le plaisir des papilles.

Pour plus de détails et d'informations pour rejoindre cette association, rendez-vous sur le site :

http://avcl.free.fr ou secretariat.avcl@gmail.com
Contact : Président BARD Jean-Pierre au 06.43.94.81.91

Contact : Président BARD Jean-Pierre au 06.43.94.81.91 AVCL, Place Chomedey de Maisonneuve, 10190 NEUVILLE-SUR-VANNE

#### **ENVIRONNEMENT**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, nous avons mis en place le ramassage en porte à porte des déchets recyclables (sacs jaunes).

Après les inévitables petits calages liés à la mise en place du service, c'est une opération qui donne de bons résultats tant en termes de quantité que de qualité de déchets collectés.

**L'enjeu est majeur** : doubler le taux de recyclage des emballages plastiques en France d'ici 2030, et ainsi contribuer au développement d'un territoire plus durable.



Jérôme RONCIN Chargé de développement et environnement de la Communauté de Communes

# **RETOUR SUR UN AN DE TRAVAIL DANS LES CANTINES**

# RESTAURATION SCOLAIRE DU PAYS D'OTHE : UN PROJET CITOYEN AU SERVICE DE LA BAISSE DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

#### L'HEURE DU BILAN

En France, on estime que le gaspillage alimentaire en restauration scolaire représente près de 70 g par repas par personne, soit 12 kg par an par personne. Dans les restaurations scolaires de la Communauté de Communes du Pays d'Othe, le gaspillage a été estimé de 20 g et 130 g par repas par personne. Afin de trouver des solutions pour réduire ce gaspillage alimentaire, la CCPO accompagnée par le Centre d'Initiation à l'Environnement d'Othe et d'Armance a œuvré avec l'ensemble des équipes scolaires, périscolaires et de restauration.





#### UN CONSTAT LOCAL

Depuis septembre 2017, u ne étude a été lancée dans les cantines scolaires des écoles primaires du territoire.

Initiée par le CIE d'Othe et d'Armance, cette étude a permis de faire le constat des quantités de déchets alimentaires jetés dans les cantines des 8 écoles du territoire. En tout, pour une moyenne de 450 convives, c'est plus de 10 T d'aliments, qui finissent à la poubelle, soit un peu plus de 20 kg par an par personne en moyenne sur le territoire. Une aberration lorsqu'on sait que l'accès à l'alimentation n'est pas chose aisée. Le but de ce travail. mettre en lumière les sources de gaspillage afin d'y apporter des mesures correctives aui répondent aux besoins de chaque établissement.

#### DES EFFORTS COLLECTIFS

Dès janvier 2018, à la suite de ces observations – les équipes de cantines, de professeurs, de périscolaires ont réfléchi à un plan d'action pour diminuer le gaspillage alimentaire dans chacune de leur cantine. Il fut aussi question de trouver des solutions pour améliorer nos comportements alimentaires, pour des gestes citoyens au service d'une planète plus saine et de la qualité nutritionnelle.

Depuis Mars 2018, les groupes de chaque établissements-cantines scolaires sont passés à l'action, accompagnés du CIE d'Othe et d'Armance, en effectuant différentes missions : des animations de sensibilisation, trouver des solutions pour réduire les excédents de déchets alimentaires.

# RÉSULTATS DE LA BAISSE DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES ECOLES DU PAYS D'OTHE

Les restaurations scolaires ne peuvent pas être comparées sur leurs résultats. Elles ont toutes leurs spécificités, qui expliquent des réductions du gaspillage alimentaire plus ou moins importantes. Donc en 3 mois et demi de changements on est passé de plus de 10 T/an à 7 T/an. Alors Bravo à tous, pour ces efforts individuels aux services d'enjeux collectifs! Les excédents ont été trouvé, toujours au profit de la qualité et de l'équilibre alimentaire.

	RESULTAT DE L'ACTION DE REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE				
	Nombre de convives par jour (en moyenne)	Total de biodéchet/an (en Kg) <b>AVANT</b>	Total de biodéchet restant/an (en kg) APRES INTERVENTION	Evolution du gaspillage en %	
		INTERVENTION		Convives	Excédents
Saint Benoist sur vanne	82	1712	1736	-25%	+60%
Saint Mards en Othe	30	1037	855	-20%	-15%
Aix en Othe (Maternelle)	39	842	303	-70%	-25%
Aix en Othe (Elementaire)	141	2680	2497	-20%	+25%
Neuville sur Vanne	53	1267	275	-50%	-85%
Palis	30	721	108	-75%	-85%
Bercenay en Othe	73	2197	1272	-50%	-35%

Armelle TILLY Coordinatrice au CIE d'Othe et d'Armance



# **INFOS PRATIQUES**

Retrouvez dès maintenant toute l'offre touristique et les manifestations sur le site de l'Office de tourisme Othe Armance.

2, Rue Maréchal Foch - Aix-en-Othe - 10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS Tél: 03 25 80 81 71 - Email: ot@tourisme-othe-armance.com

SITE WEB: www.tourisme-othe-armance.com

#### Horaires hors saison du 1er septembre au 30 Juin

10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30 Mardi 10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30 Mercredi

10 h à 12 h 30 Jeudi

Vendredi 10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30 Samedi 10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30





#### DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE D'AIX-EN-OTHE (

Horaires d'été (du 1er Avril au 30 Septembre)

Du mardi au samedi

8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

#### ATTENTION PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

#### Horaires d'hiver (du 1er Octobre au 31 Mars)

Du mardi au samedi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h

\* L'entrée du dernier véhicule est autorisée jusqu'à 10 minutes avant la fermeture

Chemin du Four Route de Villemoiron - Aix-en-Othe 10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

Tel: 03 25 81 18 39



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OTHE

27 avenue Tricoche Maillard - Aix-en-Othe - 10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

Tel: 03 25 46 70 63 Fax: 03 25 46 66 03 Mail: cdcpoa@wanadoo.fr

SITE WEB: cdc-pays-othe-aixois.fr



#### Horaires d'ouverture des bureaux

Lundi 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h Mardi 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h Mercredi 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h Jeudi

Vendredi 8 h 30 à 12 h

en Othe Bérulle St Mards en Othe

Directeur de la publication Yves FOURNIER

**Impression** 

La Renaissance

Composition

Communauté de communes du Pays d'Othe

4500 exemplaires

Dépôt légal : 2ème trimestre 2018

**ISSN** 2551-1726